

COMMUNIQUE DE PRESSE

8 mai 2018

INFORMATION REGLEMENTÉE

DIVIDENDE DE 0,57 EUR NET PAR ACTION (+19%)

Ce 8 mai, les actionnaires de **TEXAF** réunis en Assemblée Générale ont décidé à l'unanimité d'accepter la proposition du Conseil, communiquée le 23 février, de distribuer 2.885.599 EUR en dividendes au titre de l'exercice 2017, soit 0,81429 EUR par action ou 0,57 EUR net de précompte mobilier ou 19% de plus qu'en 2016.

Ce dividende sera payable à partir du 18 mai contre présentation du coupon n°7 aux guichets de Belfius Banque.

TEXAF, constituée en 1925, est l'unique société d'investissements à vocation industrielle, immobilière et agricole, cotée sur Euronext, ayant à ce jour toutes ses activités et filiales en République Démocratique du Congo. Cette cotation en bourse des activités congolaises et les obligations de bonne gouvernance et de transparence qui en découlent constituent un atout majeur du groupe pour la promotion du secteur formel en RDC.

Contact: Jean-Philippe Waterschoot, CEO: +32 476 25 26 26 - +243 81 891 0525, jphw@texaf-rdc.com

Christophe Evers, CFO: + 32 495 24 32 60, cevers@texaf.be

Philippe Croonenberghs, Chairman: + 32 495 24 32 64, pcroo@texaf.be